



**COMMISSION DÉPARTEMENTALE
NOUVELLES PRATIQUES**

PROCES VERBAL N° 07 – SAISON 2025/2026

Réunion du	Jeudi 29 Janvier 2026
Présidence	DUMAS Dominique
Présent(s)	BENAITEAU Gérard, CHEVET Michel, DUCROS Maud, PRUD'HOMME Michel, CHIRON Alexandra, MARAUD Florent.
Excusés	NOBLET Emmanuelle, CALLET Gilles, MAUPILIER Jacques, MARCHAND Morgane, MOREAU Annie

1. Approbation du Procès-verbal

Le procès-verbal n° 6 du 18 Décembre 2025 est adopté sans remarque particulière.

2. Coupe de l'Amitié Loisirs

La commission procède au pointage des feuilles de matchs du tour d'ajustement de la Coupe de l'Amitié Loisirs et valide tous les résultats.

Les premiers de chaque poule sont qualifiés pour les 8^{èmes} :
TOUMAULEVRIER, PUYMAZTESS 1, PUYMAZTESS 3, ANGERS USCA, DAUMERAY AJAX,
ANGERS NDC, ANGERS VAILLANTE, SAUMUR BAYARD, ST HILAIRE VIHERS, ALLONNES BRAIN

Conformément au PV n°3 sont qualifiés le 2^{ème} du groupe B : ST GERMAIN VAL DE MOINE et le 2^{ème} du groupe H : PELLOUAILLES CORZE.

Les 4 dernières équipes qualifiées pour les 8^{èmes} de finale de la coupe de l'amitié sont :
LA POSSOSAVENNIERES
ST ANDRE ST MACAIRE
VAL D'ERDRE AUXENCE
BEAUCOUZE 2

A l'issue de ce tour d'ajustement, les équipes qualifiées pour la consolante sont :

CORNE USC, CHRISTOPHE SEGUINIERE, AVRILLE AS, SOULAIRE FENEU, ANDREZE JUB JALLAIS, TILLIERES ARC, LE LONGERON TORFOU, ANGERS MEDICO SOCIAL, ANGERS ASEP, ANGERS LAC DE MAINE, BEAUCOUZE 1, ANGERS ASMA, DOUE LA FONTAINE RC, CHOLET JEUNE FRANCE, ST SYLVAIN D'ANJOU, LE FIEF GESTE.

3. Point sur les calendriers

Loisirs à 11

Beaucoup de matchs n'ont pas été joués suite aux intempéries, la commission fera le point à la prochaine réunion.

Loisirs à 8 mixte

Rien à signaler.

4. Foot en marchant

Prochains plateaux :

- Le vendredi 06 février à Avrillé et à Trélazé Foyer.
- Le vendredi 03 avril à Angers NDC et Longuenée en Anjou,
- Le dimanche 1^{er} Mars, criterium départemental loisirs et compétitions à Cantenay Epinard.

5. Foot à 8 Féminins

Sur la journée 1 de la phase 2, 5 plateaux n'ont pas pu se dérouler suite aux conditions climatiques.

La commission prend note du dernier PV n° 10 du CODIR (dérogaition pour participation des joueuses U18 F jusqu'à la fin de la saison.) A compter de la prochaine saison seules les licenciées foot-loisirs U19F pourront participer aux rencontres.

6. Divers

Mail d'ANDREZE JUB JALLAIS.
La commission a répondu.

Mail de VAL du LAYON UF3L
La commission a répondu.

Mail de LOIRE FOOTBALL CLUB
La commission a répondu.

Mail de ST FLORENT BOUTOUCHERE
La commission a répondu.

*Prochaine réunion le jeudi 12 Février 2026
Calendrier des réunions : 26/03, 16/04, 27/05*

Le Président	Le Secrétaire de Séance
M. DUMAS Dominique	M. CHEVET Michel